

## Demande de transfert individuel de réserve d'un contrat d'assurance de groupe

Les soussignés demandent que les réserves mathématiques de l'assurance collective auprès de l'entreprise d'assurance initiale soient transférées à l'assurance collective auprès d'Allianz Benelux sa.

### L'affilié

Nom :

Prénom :

N° de registre national :

Statut affilié :

Salarié

Indépendant

### Entreprise d'assurance

	L'Entreprise d'assurance précédente	La nouvelle entreprise d'assurance
Raison sociale		Allianz Benelux s.a.
N° BCE		N° BCE : 403.258.197
Adresse		Rue de Laeken 35 1000 Bruxelles
Personne à contacter		Employee Servicing
Tél.		02/214.66.66
N° de compte		BIC Code : BBRUBEBB IBAN : BE74 3100 1407 6507
Références		BCVR :

### Employeur

Précédent :

Nouveau :

Date de départ :

Affilié à partir du :

Caractéristiques des réserves transférées au contrat d'assurance collective d'Allianz Benelux sa :

- Ces réserves sont soumises au règlement d'assurance collective d'application auprès du nouvel employeur. Les actes de gestion que l'affilié pouvait poser librement en tant que propriétaire du contrat réduit auprès de l'ancienne entreprise d'assurance lui seront maintenus dans le nouveau contrat.
- Ces réserves restent acquises à l'affilié, même lors d'une rupture du contrat de travail résultant d'une faute grave.
- Ces réserves sont utilisées pour des contrats "capital différé avec remboursement des réserves" et les prestations sont calculées selon la base technique appliquée chez Allianz Benelux sa au moment du transfert.

Date :

Signature de l'affilié